

DEVE/2024/ARRETE/CP/Composition/07

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du 3 juin 2021,

Vu la proposition du Directeur de l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT) du 30 janvier 2024,

Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 7 mars 2024 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des Commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Madame Anaïs SAINT-JONSSON en qualité de président suppléant,

ARRETE :

Article 1

La commission pédagogique de **Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT)** pour l'année universitaire 2024-2025 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 18 mars 2024



Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

Composante : IMPGT - Institut de management public et gouvernance territoriale

Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Christophe ALAUX

Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Anais SAINT JONSSON, MCF

Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue : Khaled SABOUNE, MCF

Personnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) : Alexandre MUNOZ

Composition de la commission pédagogique au **1er FEVRIER 2024**

Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Licence	Administration publique - Parcours Management public	Anais SAINT JONSSON	Audrey RIVIERE	
Licence	Administration publique - Parcours International Program in Public Administration	Anais SAINT JONSSON	Flora MACIVOR	
Master	Management public	Christophe ALAUX	Emil TURC	
Master	Direction de projets ou établissements culturels - Parcours Management et droit des organisations et des manifestations culturelles (MDOMC)	Edina SOLDO	Djelloul AREZKI	
Autres (à préciser)				

(*) Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 30 janvier 2024

Signature du directeur de composante



Séance du 7 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Formation compétente aux enseignants-chercheurs et assimilés de rang A et B

Demande de dérogation pour la présidence des commissions pédagogiques

Composante	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Fonction	Présidence / Suppléance présidence	Date d'effet	Avis du CACR du 07/03/2024
IMPGT	Madame	SAINT JONSSON	Anais	MCF	Asseur aux formations	Suppléance Présidence	01/02/2024	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
IAE	Madame	GUERIN	Anne-Marie	MCF	Directrice associée sur le programme de M1	Suppléance Présidence	01/02/2024	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
ALLSH	Monsieur	PEREZ	Patrick	MCF		Présidence	01/02/2024	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
ALLSH	Madame	REGESTE	Marion	PRAG		Suppléance Présidence	01/02/2024	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

A Marseille, le 7 mars 2024



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université